

Collecte pour la constitution de la bibliothèque centrale de l'enseignement primaire.

Numéro d'inventaire : 1978.03827

Auteur(s) : Jules Ferry

Beuzeval

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1879

Description : Feuille simple manuscrite.

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 201 mm

Notes : Circulaire ministérielle transmise par l'inspecteur et recopiée par l'instituteur de Routot (Eure).

Mots-clés : Musée pédagogique et ses successeurs

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Statistique
de pédagogie.

Bibliothèques
religieuses et
populaires.

Paris le 30 Mai 1877.

Monsieur le Recteur,

Vous connaissez déjà mon rapport du 13 mai à M. le Président de la République et le décret conforme portant création d'un Musée pédagogique et d'une bibliothèque centrale de l'enseignement primaire.

Je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous sur l'utilité de cette institution pour diriger le mouvement très-marqué qui se produit en faveur de l'instruction populaire.

J'ai décidé qu'il y serait constitué une collection aussi complète que possible des documents propres à établir bibliographiquement l'histoire de l'Enseignement primaire en France en réunissant aussi loin qu'on pourra. Je vous rappelle en conséquence la circulaire d'un de mes honorables prédécesseurs, en date du 14 x br. 1872, et je vous prie de faire rechercher activement dans les bibliothèques publiques de votre Académie les ouvrages imprimés ou manuscrits, monographies locales, statistiques, rapports qui ont trait aux écoles primaires ou à ce qu'on appeloit avant 1789. Petites écoles, Ecoles de charité, etc., etc. Vous m'en enverrez la liste et quand il me sera possible d'obtenir les documents, j'en ai, s'il y a lieu, prendre des copies.

Indépendamment des renseignements que vous
fournirez M. M. les Inspecteurs d'Académie, vous
pourrez faire appel aux lumières des Présidents
et des Bibliothécaires des sociétés savantes. Je suis con-
vaincu qu'ils vous prêteront à cet égard un concours
aussi empressé qu'utile et vous voudrez bien les remer-
cier d'avance en mon nom.

J'attache à ces recherches une très-sérieuse
importance et je vous prie de m'en faire connaître
les résultats avant le 10 juillet prochain.

Recevez etc

En marge est la note suivante :

M. l'Inspecteur du chef-lieu est prié d'adresser
une copie de cette circulaire aux instituteurs du canton
et de les engager à me répondre
pour le 20 juin.

Signé : Bergeval

Pour copie conforme.

L'Inspecteur de Cantons.

C. Bergeval



